Docusign Envelope ID: B6F023E0-4F82-8984-8217-3678C679D390

2M 2S MECANIQUES MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES
Société par actions simplifiée au capital de 96 547 €
Siège social : Siège social : Route de Semur – 21500 CREPAND
402 053 821 RCS DIJON

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 MARS 2025

<u>Certifiés conformes</u>
Pour la société ALLIOSS
Paul-André MIGEON

Paul-Andre MIGEON

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2M2S — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21500 CREPAND — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 2 0 5 3 8 2 1 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2026

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	224	AG	224	
		Fonds commercial (1)	AH	26 831	AI		26 831
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	336 998	AS	313 802	23 195
		Autres immobilisations corporelles	AT	202 325	AU	180 638	21 687
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	5 479	BI		5 479
		TOTAL (II)	BJ	571 859	BK	494 665	77 193
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 184	BM		2 184
		En cours de production de biens	BN	44 159	BO		44 159
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	299 388	BY	45 890	253 498
		Autres créances (3)	BZ	58 144	CA		58 144
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	184 873	CG		184 873
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	588 749	CK	45 890	542 859
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 160 609		1A 540 555	620 053

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2026**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2M2S — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 96 547)	DA	96 547
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	20 722
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	154 053
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(20 963)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	250 359
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 128
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	219 773
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 520
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	57 272
	TOTAL (IV)	EC	369 694
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	620 053

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	369 694
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2M2S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2026, dont le total est de 620 053 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 20 964 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements comptables

Changement de méthode comptable - première application du règlement ANC n°2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a appliqué pour la première fois les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le Plan Comptable Général.
Conformément aux dispositions transitoires prévues par ce règlement, ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière prospective. En conséquence, les opérations et événements intervenus à compter de la date de première application sont comptabilisés selon les nouvelles règles, sans retraitement des comptes des exercices antérieurs.

L'application de ce règlement n'a pas conduit à une modification des capitaux propres d'ouverture de l'exercice.

Les principaux changements concernent :
- Le résultat exceptionnel : À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique les nouvelles dispositions du règlement ANC n° 2022-06 relatives à la définition et à la présentation du résultat exceptionnel.

Désormais, le résultat exceptionnel ne comprend que les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, dont la survenance est exceptionnelle au regard de l'activité normale de l'entité. Les éléments ne répondant pas à cette définition sont enregistrés dans le résultat d'exploitation ou le résultat financier, selon leur nature.
- La suppression de la technique du transfert de charges : Conformément au règlement ANC n° 2022-06, la technique du transfert de charges a été supprimée.

En conséquence, les produits et charges sont désormais comptabilisés selon leur nature économique, sans compensation, et enregistrés dans les comptes de charges ou de produits appropriés. Les remboursements, refacturations ou indemnités perçues sont présentés en produits, sans utilisation de comptes de transfert de charges.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Installations techniques : 2 à 6 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans

* Matériel de bureau : 2 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

En-cours de production

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage

Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de groupe fiscalement intégré, à compter du 1er avril 2013, prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts. La société mère intégrante est la S.A.S ALLIOSS, domiciliée 70, rue de la Paix, 71210 MONTCHANIN.

Il s'agit du 13ème exercice d'intégration fiscale.

Les conditions de la convention d'intégration fiscale prévoient une neutralité fiscale: les sociétés intégrés supportent leurs impôts comme en absence d'intégration

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Le montant des engagements de retraite à la clôture de l'exercice s'élève à 65 451 euros.
La part des engagements:
- à 5 ans s'élève à 44 789 euros
- à plus de 5 ans s'élève à 20 662 euros

Montant des engagements couverts par une assurance IFC: 69 125 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	26 831			26 831
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	225			225
Immobilisations incorporelles	**27 056**			**27 056**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	326 115	10 884		336 998
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 697			113 697
- Matériel de transport	60 178	1 058		61 236
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 692	3 700		27 392
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**523 682**	**15 642**		**539 324**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 479			5 479
Immobilisations financières	**5 479**			**5 479**
ACTIF IMMOBILISE	**556 217**	**15 642**		**571 859**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			15 642		
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice			**15 642**		

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			225			225
Immobilisations incorporelles			**225**			**225**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 à 6 ans	linéaire	300 202	13 600		313 803
- Installations générales, agencement et aménagements divers	5 à 10 ans	linéaire	90 810	5 332		96 142
- Matériel de transport	2 à 5 ans	linéaire	57 428	2 763		60 191
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 à 10 ans	linéaire	23 537	768		24 305
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**471 978**	**22 463**		**494 441**
TOTAL			**472 203**	**22 463**		**494 666**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks et en-cours

Les flux s'analysent comme suit :

	Exercice N	Exercice n-1	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	2 184	2 184		
Autres approvisionnements				
Total I	**2 184**	**2 184**		
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux	44 159	38 964	5 195	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	**44 159**	**38 964**	**5 195**	
Production stockée			**5 195**	

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 012 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 479		5 479
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	299 388	299 388	
Autres	58 145	58 145	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**363 012**	**357 533**	**5 479**

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	24 000
Total	**24 000**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 547,22 euros décomposé en 6 333 titres d'une valeur nominale de 15,25 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 369 694 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	8 128	8 128		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 773	219 773		
Dettes fiscales et sociales	84 521	84 521		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	57 272	57 272		
Total	**369 694**	**369 694**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	60 534			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 863
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	3
Dettes provis. pr congés à payer	36 622
Charges sociales s/congés à payer	12 983
État - Charges à Payer	2 325
Total	**59 797**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	57 272		
Total	**57 272**		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 8 personnes.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	3
Employés, techniciens, agents de maîtrise	5
Cadres et ingénieurs	
Total	**8**

Docusign Envelope ID: B6F023E0-4F82-8984-8217-3678C679D390

2M 2S MECANIQUES MAINTENANCES SOUDURES SYSTEMES
Société par actions simplifiée au capital de 96 547 €
Siège social : Siège social : Route de Semur – 21500 CREPAND
402 053 821 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à -20 963 euros en totalité sur le compte « Autres réserves », le portant ainsi à 133 090 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

2023 : 77.366 euros
2024 : Néant
2025 : Néant

Certifié conforme
Pour la société ALLIOSS
Paul-André MIGEON

Paul-Andre MIGEON